



Interreg



Cofinanziato
dall'Unione europea
Cofinancé par
l'Union européenne



ALIEM
VIGIL

Marittimo-IT FR-Maritime

CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**



Uffiziu di l'Ambiente
di a Corsica

Office de l'Environnement
de la Corse

“

Plan de communication



La cooperazione al cuore del Mediterraneo
La coopération au coeur de la Méditerranée

Le projet	p.3
Objectifs de la communication	p.4
Groupes cibles	p.5
Identité du projet	p.10
Le minisite	p.11
Les réseaux sociaux	p.12
La presse online & offline	p.13
La newsletter	p.14
Les événements	p.15
Communication interne	p.16
Responsabilités	p.17
Organisation	p.18





Le projet **ALIEM VIGIL** s'inscrit dans la continuité des initiatives ALIEM et ALIEM APOSTROPHE, avec pour ambition de renforcer la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) au sein de l'espace transfrontalier du programme Italie-France Maritime 2021-2027. Ce dernier vise à **structurer un réseau d'alerte précoce et de réponse rapide** pour améliorer la surveillance, la prévention et la gestion des EEE sur les territoires concernés.

Il repose sur :

- 1 Le développement d'un réseau de surveillance et d'alerte précoce, permettant une détection rapide et une intervention coordonnée sur les EEE.
- 2 La formation et la sensibilisation des acteurs clés, incluant les gestionnaires de territoires, les transporteurs et les autorités locales, afin de favoriser l'appropriation des bonnes pratiques.
- 3 L'expérimentation et la mise en œuvre de solutions innovantes, testant des techniques de contrôle et de limitation de la propagation des EEE adaptées aux contextes locaux.

Objectifs de la communication



La stratégie de communication d'**ALIEM VIGIL** s'articule autour de trois objectifs majeurs, directement liés aux enjeux du projet :

1 Améliorer la sensibilisation et la coopération transfrontalière

Informar et mobiliser les acteurs locaux, gestionnaires de territoires et décideurs politiques sur les risques liés aux espèces exotiques envahissantes (EEE) et l'importance d'une réponse coordonnée entre les régions partenaires.

2 Valoriser les solutions et outils de gestion des EEE

Mettre en avant les avancées du projet (protocoles, formations, outils numériques) pour favoriser leur adoption et leur intégration dans les stratégies locales et régionales de conservation.

3 Impliquer les citoyens et les acteurs économiques

Encourager l'adoption de comportements responsables en sensibilisant les populations, voyageurs, et professionnels aux bonnes pratiques de prévention et de lutte contre les EEE.

Pour maximiser l'impact de la stratégie de communication, il est essentiel de cibler précisément chaque groupe de parties prenantes, en adaptant les messages et les actions à leurs intérêts spécifiques.

Parmi eux, certains se distinguent par leurs capacités à être des réceptacles et leviers les plus pertinents pour le projet.

**Acteurs socio-
professionnels exposés aux
risques d'introduction des
espèces exotiques
envahissantes**



**Les universités, les centres
de recherches publics, les
organismes
techniques et scientifiques**



**Voyageurs sensibilisés
aux risques
d'introduction d'EEE**



Acteurs socio- professionnels exposés aux risques d'introduction des espèces exotiques envahissantes



Ce groupe cible regroupe les **professionnels directement concernés par les risques d'introduction et de dissémination des espèces exotiques envahissantes** (EEE), en raison de leur activité dans des secteurs stratégiques.

Parmi eux, une attention particulière est portée aux **agents des infrastructures de transport** (ports, aéroports, plateformes logistiques), **aux professionnels de la chaîne de distribution** (transporteurs, grossistes, détaillants) **et aux filières liées à la biodiversité** (horticulture, pépiniéristes, espaces verts).

Le projet ALIEM VIGIL représente pour ces acteurs une opportunité de renforcer leur expertise, d'**intégrer des pratiques préventives dans leurs activités** et de participer activement à la lutte contre les EEE grâce à des actions de formation, de sensibilisation et à leur intégration au réseau de vigilance.

Ils bénéficieront ainsi d'un accompagnement ciblé, incluant des sessions de formation, des supports pédagogiques et des actions de communication adaptées à leur secteur d'activité.

Les universités, les centres de recherches publics, les organismes techniques et scientifiques



Ce groupe cible regroupe les **universités, centres de recherche publics et organismes techniques et scientifiques** spécialisés dans la protection de la biodiversité et l'étude des impacts des espèces exotiques envahissantes (EEE).

Ces acteurs, déjà impliqués dans des programmes et projets liés aux EEE, constituent un partenariat élargi avec lequel ALIEM VIGIL renforcera les échanges et la collaboration.

Le projet représente pour eux une opportunité de partager et approfondir les connaissances scientifiques, d'**intégrer les résultats des expérimentations dans leurs travaux de recherche** et de contribuer au renforcement du réseau de vigilance.

Ils bénéficieront d'actions dédiées telles que l'intégration dans l'**annuaire de la plateforme ALIEM NETWORK, la diffusion ciblée d'informations et la participation à des congrès et séminaires scientifiques.**

Voyageurs sensibilisés aux risques d'introduction d'EEE

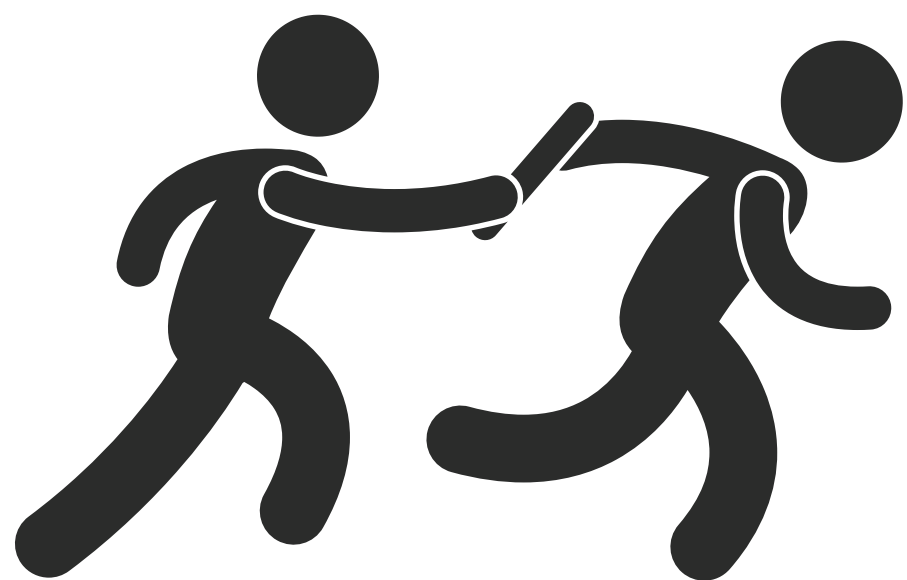


Ce groupe cible regroupe les voyageurs transitant par les infrastructures de transport et les usagers des espaces naturels, qui peuvent involontairement introduire ou disséminer des espèces exotiques envahissantes (EEE).

Le projet ALIEM VIGIL vise à les **informer et responsabiliser à travers des campagnes de sensibilisation** adaptées aux lieux de passage stratégiques.

Pour cela, des **supports interactifs et outils numériques** (QR Codes, affichages pédagogiques, signalétiques spécifiques) seront mis en place afin d'attirer leur attention et de mesurer l'impact des actions de sensibilisation.

En adoptant une communication accessible et engageante, ALIEM VIGIL encourage des comportements responsables pour limiter la propagation des EEE et préserver la biodiversité méditerranéenne.



Le projet **ALIEM VIGIL** s'appuie sur des **groupes relais** pour maximiser la portée de ses actions et renforcer l'adhésion des acteurs concernés par la gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE).

En tant qu'acteurs de proximité et de diffusion, ces relais **facilitent la transmission des bonnes pratiques, soutiennent la sensibilisation des publics cibles et assurent la pérennisation des résultats du projet.**

Ils seront impliqués dans les ateliers, événements et campagnes de communication pour relayer les messages et intégrer les solutions proposées :

- Chambres consulaires et réseaux professionnels (CCI, Chambres d'Agriculture, fédérations et syndicats)
- Collectivités territoriales et agences environnementales (régions, communes, offices en charge de la biodiversité)
- Associations environnementales et gestionnaires d'espaces naturels
- Entreprises du secteur logistique et touristique

Interreg



Cofinanziato
dall'Unione europea
Cofinancé par
l'Union européenne



ALIEM
VIGIL

Marittimo-IT FR-Maritime

Identité du projet

Interreg



Cofinanziato
dall'Unione europea
Cofinancé par
l'Union européenne



ALIEM
VIGIL

Marittimo-IT FR-Maritime

Il est impératif de **toujours utiliser le logo intégré du projet sur l'ensemble des supports de communication** (imprimés, numériques, vidéos, etc.), en respectant rigoureusement les proportions, les dimensions et le positionnement définis par la charte graphique du Programme. Cette conformité assure une cohérence visuelle et renforce l'identité du projet.

De plus, chaque support doit mentionner le **Programme Interreg Italie-France Maritime 2021-2027** ainsi que le **co-financement par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)**.

Ces informations doivent apparaître clairement, que ce soit à travers des éléments textuels ou, dans le cas de contenus audio ou audiovisuels, sous forme de mentions orales, afin de garantir la visibilité et la reconnaissance de la contribution du Programme



La cooperazione al cuore del Mediterraneo
La coopération au coeur de la Méditerranée

Interreg



Cofinanziato
dall'Unione europea
Cofinancé par
l'Union européenne



ALIEM
VIGIL

Le minisite

Marittimo-IT FR-Maritime



Mini-site ALIEM VIGIL

Mis à disposition sur la plateforme du Programme Interreg Maritime, l'espace dédié au projet ou "Minisite" constitue la base de la communication envers le grand public notamment par son bon référencement sur les moteurs de recherche.

Il regroupe ainsi toutes les informations sur le projet, ses activités, ses actualités ou encore les contacts des partenaires.

Il offre aussi la possibilité de partager les résultats du projet sous forme de documents consultables et téléchargeables.

Cet outil est géré par l'Office de l'Environnement de Corse et nécessite l'apport régulier en contenus de la part de chaque partenaire afin de publier les dernières activités et actualités du projet sur nos territoires.



La cooperazione al cuore del Mediterraneo
La coopération au coeur de la Méditerranée

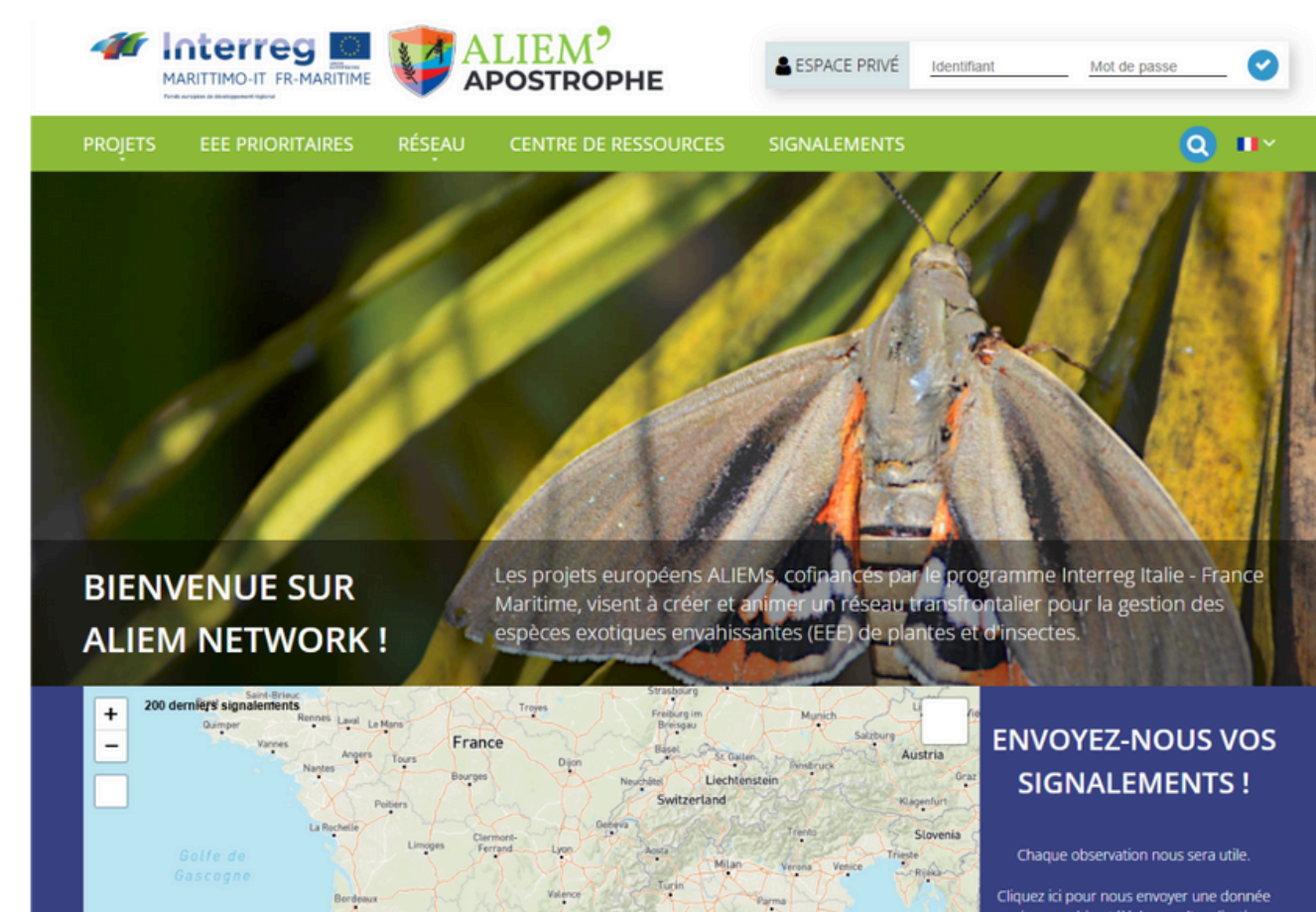
Le site ALIEM NETWORK est une plateforme transfrontalière dédiée à la gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE), résultant des projets européens ALIEM, cofinancés par le programme Interreg Italie-France Maritime.

Fonctionnalités principales :

- **Accès à des actualités, des ressources pédagogiques et des outils pratiques** concernant les EEE.
- **Possibilité pour les utilisateurs de signaler la présence d'EEE** via le site ou une application mobile dédiée.
- **Répertoire des partenaires et acteurs impliqués** dans la lutte contre les EEE.

Le site est administré par l'Office de l'Environnement de la Corse. Chaque partenaire est invité à contribuer régulièrement en fournissant des contenus actualisés, tels que des nouvelles observations, des événements à venir ou des ressources supplémentaires, afin d'enrichir la plateforme et de maintenir une information dynamique et pertinente.

En tant que vitrine principale du réseau ALIEM, le site ALIEM NETWORK joue un rôle central dans la diffusion des informations et la sensibilisation du grand public. Son bon référencement sur les moteurs de recherche assure une visibilité accrue des actions menées et facilite l'accès aux ressources pour tous les acteurs concernés.



Site ALIEM NETWORK



Afin de soutenir la communication du projet, il est privilégié de recourir aux **réseaux sociaux des partenaires** (et éventuels partenaires associés) qui disposent déjà d'une solide base d'abonnés/followers.

Ces réseaux sociaux seront notamment à mobiliser pour **relayer des publications émises au départ sur le minisite du projet**.

Chaque partenaire est invité à relayer les publications a minima sur son réseau social de référence (celui comptant le plus d'abonnés/followers).

Selon la nature de la publication, certains réseaux sociaux peuvent être privilégiés :



Facebook : Intéressant pour sa capacité à proposer **divers formats de publication**, notamment des **posts longs**, permettant aussi de **favoriser les discussions** au sein de la communauté



X (ex-Twitter) : A prioriser pour relayer **les contenus plutôt concis** et **favoriser facilement la collaboration avec d'autres parties prenantes** (notamment via les # et identifications sur les posts)



Instagram : Basé sur le visuel, ce canal est le plus adéquat pour **mettre en valeur les photos et vidéos courtes**, notamment auprès d'un public jeune.



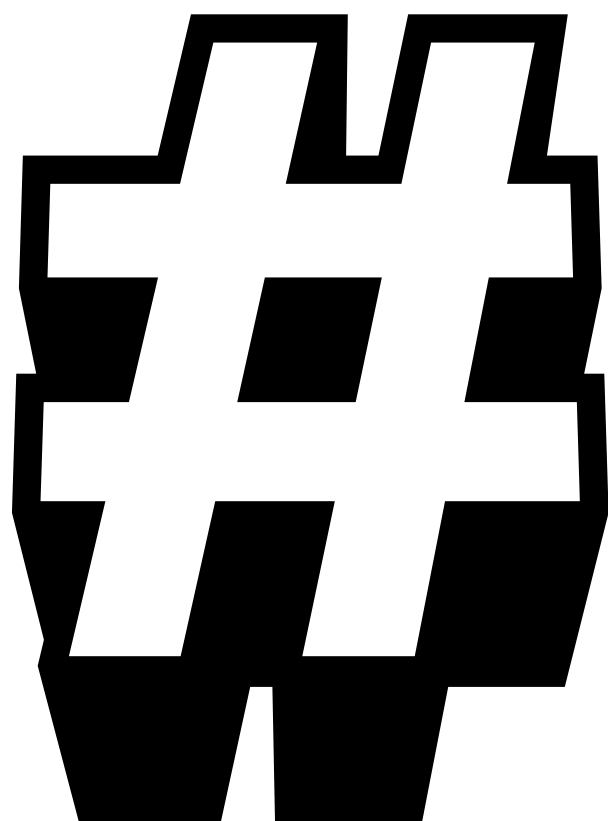
Youtube : A privilégier pour les **contenus vidéo plus longs et détaillés**, tels que des interviews et des témoignages.



Idéal pour **toucher un public professionnel institutionnel et scientifique**. Permet de partager des actualités du projet, des analyses approfondies et de renforcer la collaboration avec les acteurs du secteur.



DYNAMISER LA PRÉSENCE DU PROJET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Afin de renforcer la visibilité du projet ALIEM VIGIL, il est proposé de valoriser davantage les publications diffusées sur les réseaux sociaux à travers un relai actif par les partenaires.

Lorsqu'ils communiquent sur leurs propres canaux autour des thématiques du projet ou des EEE, les partenaires sont invités à mentionner le projet ALIEM (**via un tag**) pour renforcer la cohérence de notre communication collective.

De même, le partage régulier des publications issues des comptes du projet permettrait d'amplifier la portée des messages, en s'appuyant sur les communautés déjà établies par chacun.

Cette approche collaborative permet d'assurer une meilleure visibilité aux actions locales et de renforcer la dynamique d'ensemble du projet.

FAVORISER UNE CONTRIBUTION ÉDITORIALE PARTAGÉE

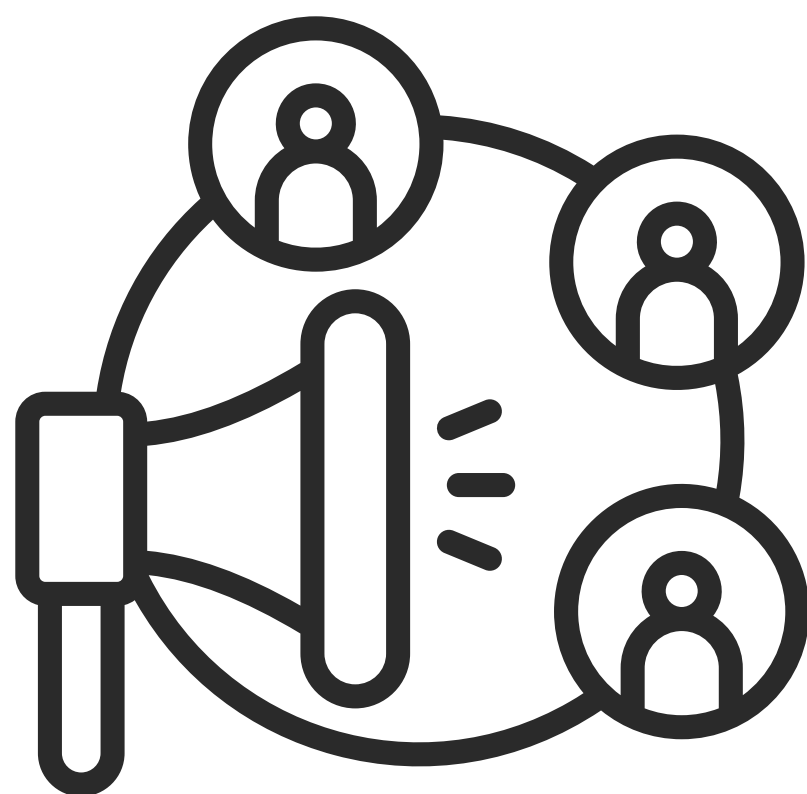
Dans une logique de communication participative, il est proposé **d'associer les partenaires à l'animation des réseaux sociaux du projet.**

Chaque structure pourrait, selon ses disponibilités, **proposer un contenu à publier environ tous les deux mois** : une actualité, un témoignage, une action de terrain, une ressource locale ou encore une mise en lumière d'un acteur engagé.

Ces contenus seraient diffusés soit directement sur les pages du projet, soit en relais depuis les comptes partenaires.

Un accompagnement pourra être proposé pour faciliter la mise en forme, avec des formats simples, adaptables à chaque territoire.

Cette dynamique vise à refléter la richesse des actions menées dans les régions partenaires et à renforcer l'ancrage local de la communication d'ALIEM VIGIL.





Grâce aux médias traditionnels, les partenaires du projet ont la possibilité d'amplifier la visibilité de leurs initiatives, atteignant un public plus large et augmentant la sensibilisation et le soutien pour les activités réalisées.

Il sera important que l'ensemble des partenaires prête attention à **convier un ou plusieurs médias lors des événements ou initiatives** se tenant dans leur territoire.

En amont, **l'ensemble des éléments contextuels du projet doit pouvoir leur être communiqué** afin que les articles/publications effectuées reprennent les bonnes informations et évitent les erreurs de compréhension. **Un dossier de presse est ainsi vivement conseillé.**

Périodiquement, chaque partenaire devra faire **l'inventaire des articles/publications sur leur territoire faisant état des activités du projet**. Les plus pertinents devront être **relayés via les réseaux sociaux** du partenaire concerné et éventuellement rappelé sur le minisite du projet.





Newsletter n° 7 ALIEM+

Chaque semestre, une newsletter est rédigée par l'Office de l'Environnement de la Corse.

Celle-ci correspond à **un point d'étape périodique** des activités du projet, disponible sur la **plateforme Aliem-network.eu**, transmis directement **via mail et relayé sur les réseaux sociaux** des partenaires, permettant d'entretenir l'attention des groupes cibles tout au long du projet.

Chacune mettra ainsi en avant **un édit** d'un partenaire, **une sélection de résultats pertinents atteints**, les dernières **actualités** du projet sur les territoires partenaires ainsi que **le programme des événements à venir**.

En amont de chaque publication, **les partenaires seront sollicités par l'OEC** afin d'alimenter en contenus la prochaine newsletter.



Les événements organisés dans le cadre d'ALIEM VIGIL constituent des moments stratégiques pour sensibiliser les groupes cibles, renforcer la coopération transfrontalière et valoriser les résultats du projet.

Trois événements majeurs jalonnent la mise en œuvre du projet :

2024

Événement de lancement : Organisé au cours de la première période (08/07/2024), il a permis de présenter les objectifs et enjeux d'ALIEM VIGIL, d'engager les acteurs clés et de (re)mobiliser le partenariat autour d'une dynamique commune.

2025

Événement de mi-projet : Temps fort permettant d'évaluer les premières avancées, partager les bonnes pratiques et ajuster les actions en fonction des retours des acteurs impliqués. Il constitue également une opportunité pour renforcer la diffusion des outils développés et accroître l'adhésion des groupes cibles.

2026

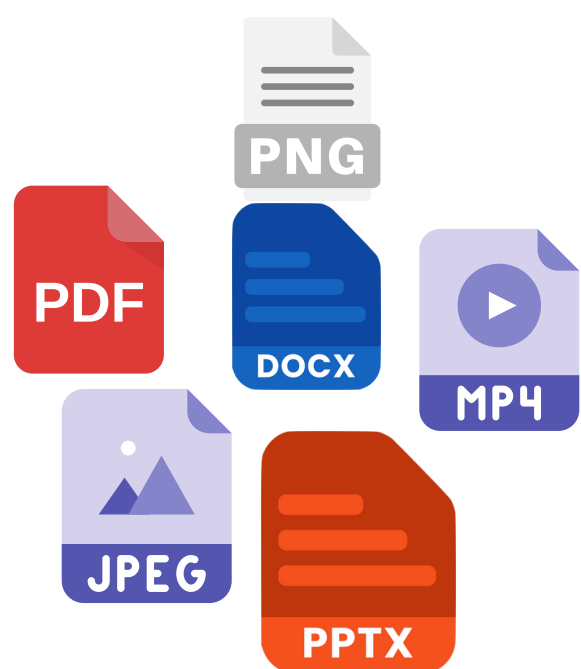
Événement final : Il marquera l'aboutissement du projet en mettant en avant les résultats obtenus, les enseignements tirés et les perspectives pour la pérennisation des actions engagées. Ce sera aussi l'occasion de croiser les travaux d'ALIEM VIGIL avec d'autres initiatives pour assurer une continuité des efforts en matière de lutte contre les EEE.

En complément, les partenaires pourront **organiser des événements locaux ciblés pour sensibiliser directement les professionnels**, les scientifiques et les voyageurs, et intégrer les actions du projet dans des manifestations existantes.

Chaque événement devra **garantir une forte visibilité du projet à travers des supports de communication adaptés** (invitations, programmes, roll-ups, documents de restitution) et une couverture médiatique pour maximiser l'impact auprès des groupes cibles.

Une communication interne structurée et efficace entre les partenaires est essentielle pour garantir la coordination des activités de communication et la bonne diffusion envers les différents groupes cibles.

A cet effet, les partenaires privilégieront d'effectuer leurs échanges par **e-mail et par réunion en format distanciel**.



Les différents documents (.docx, .pdf, .pptx, .png, .jpeg, .mp4, etc.) pourront être transmis via les modalités suivantes :

- Par **e-mail**  (si < 20 Mo)
- Un **site de transfert de données** (pour les fichiers plus lourds, exemple : WeTransfer )
- Un **Drive** (exemple : Google Drive ) mis à disposition par le responsable de la communication

L'intégralité des documents, et notamment des livrables du projet, devront impérativement être **transmis et publiés dans les deux langues du Programme**, à savoir le français et l'italien. Les principaux résultats (output) devront être également traduits en anglais.



L'Office de l'Environnement de Corse est **responsable de la communication du projet.**

Afin d'appliquer le présent plan de communication, les dispositions suivantes s'appliquent :

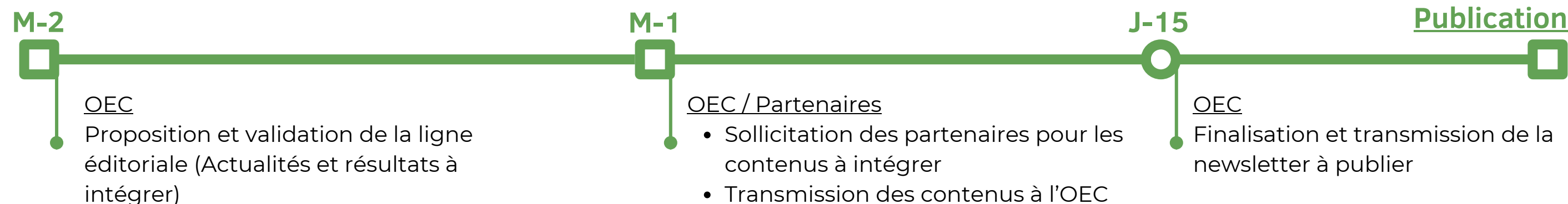
Le responsable de la communication est en charge de :

- Renseigner régulièrement le mini-site du projet;
- Editer les newsletters semestrielles;
- Contrôler et approuver les publications des partenaires;
- Coordonner les relations des partenaires en lien avec la communication du projet

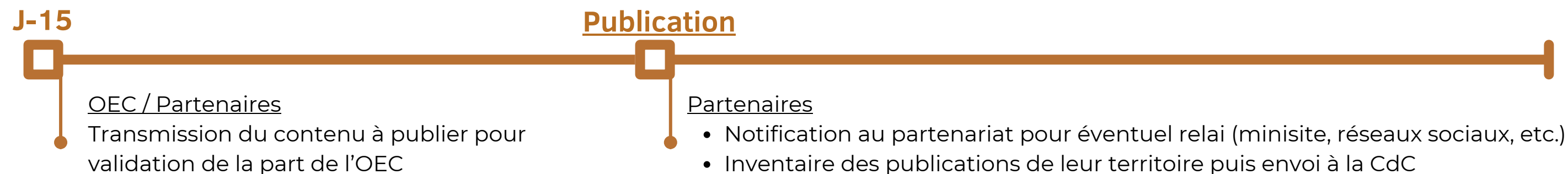
Les partenaires sont en charge de :

- Rendre compte de contenus (textes, images, vidéos, etc.) en lien avec le projet susceptibles d'être publiés;
- Garantir la visibilité du projet sur les différents supports de communication;
- Inventorier les publications en lien avec le projet effectuées par leurs services ou par des tiers

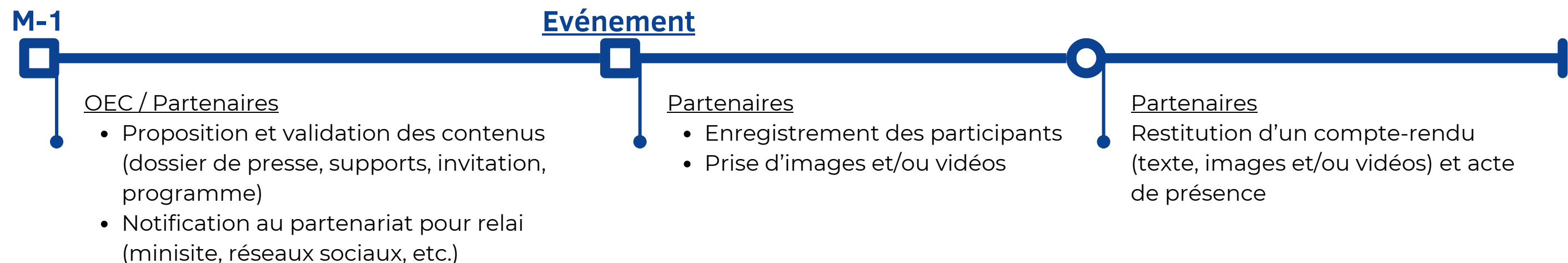
Newsletter



Publication *Partenaire ou tiers*



Evénements



Interreg



Cofinanziato
dall'Unione europea
Cofinancé par
l'Union européenne



Marittimo-IT FR-Maritime

MERCI À TOUS
GRAZIE À TUTTI !



La cooperazione al cuore del Mediterraneo
La coopération au coeur de la Méditerranée